



HAL
open science

DES PRATIQUES RECRÉATIVES RÉVÉLATRICES DE CONFLITS ETHNO-RACIAUX : LA COULEUR CONTROVERSÉE DES PLAGES DE GUADELOUPE

Cécilia Claeys

► **To cite this version:**

Cécilia Claeys. DES PRATIQUES RECRÉATIVES RÉVÉLATRICES DE CONFLITS ETHNO-RACIAUX : LA COULEUR CONTROVERSÉE DES PLAGES DE GUADELOUPE. *Nature et récréation*, 2017. hal-01768772

HAL Id: hal-01768772

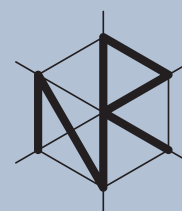
<https://hal.science/hal-01768772>

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES PRATIQUES RECRÉATIVES RÉVÉLATRICES DE CONFLITS ETHNO-RACIAUX : LA COULEUR CONTROVERSÉE DES PLAGES DE GUADELOUPE



NATURE
RÉCRÉATION &
Mars 2017 - n°3

DOSSIER :
LA DIMENSION
RETRO POSSESSIVE
DU SAUVAGE DANS
LES LOISIRS SPORTIFS

RÉSUMÉ : Cet article analyse les tensions entre métropolitains et créoles guadeloupéens relatives à leurs pratiques récréatives balnéaires et nautiques. En effet, sous l'impulsion héliotropique soixante-huitarde, de jeunes métropolitains sportifs ont progressivement investi les côtes guadeloupéennes. Ces derniers ne se sont toutefois pas installés sur un littoral vide de toute pratique productive et récréative. De longue date, la culture créole a investi plages et eaux côtières, mais de manière différente. À partir d'une enquête sociologique qualitative menée en Guadeloupe et associant entretiens semi-directifs et observation participante, l'analyse révèle des interactions concurrentes entre les maritimités métropolitaines et créoles. La présentation des résultats est structurée en trois points. Une première partie interroge les glissements de l'environnementalisme post-soixante-huitarde vers des formes de néocolonialisme. Une seconde partie analysant les pratiques balnéaires créoles permet de déconstruire le lieu commun métropolitain des « Guadeloupéens qui tournent le dos à la mer » et invite à nuancer la thèse du « territoire du vide ». Une dernière partie met en regard inégalités ethno-phénotypiques, sociales et territoriales dans les usages d'un territoire particulièrement convoité, le littoral.

MOTS CLÉS : GUADELOUPE, NÉOCOLONIALISME ENVIRONNEMENTAL, CONFLIT ETHNO-RACIAL, ACTIVITÉS NAUTIQUES ET BALNÉAIRES

SUMMARY : Abstract: This article analyses the tension between Guadeloupian Creoles and European French over recreational seaside and maritime practices. Inspired by the sun-chasing tradition of the late nineteen sixties, many young European French sports enthusiasts moved to the Guadeloupian coast. The coastal areas where they settled were not devoid of occupational and recreational practices, however; indeed, Creole culture had long used the local beaches and coastal waters, albeit differently. Our research is based on a qualitative sociological survey conducted in Guadeloupe along with semi-structured interviews and participant observation. It points up competing interactions between Creole and European French maritime identities. The findings are organized into three sections. The first section examines the shift from post-1968 environmentalism towards forms of neo-colonialism. The second section analyses Creole seaside practices and helps deconstruct the common European view that « Guadeloupians turn their backs to the sea »; it calls for a nuancing of theses about the « lure of the sea ». The last section compares ethno-phenotypic, social and territorial inequalities of use in a particularly sought-after territory, the coast.

KEY WORDS : GUADELOUPE, ENVIRONMENTAL NEOCOLONIALISM, ETHNO-RACIAL CONFLICT, NAUTICAL AND SEASIDE ACTIVITIES

Cécilia CLAEYS

IRD, LPED UMR 151

cecilia.claeys@univ-amu.fr

Sous l'impulsion héliotropique soixante-huitarde, de jeunes métropolitains sportifs en quête d'insularité exotique et porteurs des préoccupations environnementales occidentales émergentes, investissent progressivement les côtes guadeloupéennes. Ils ne s'installent toutefois pas sur un littoral vide de toute pratique productive et récréative. De longue date, la culture créole a en effet investi plages et eaux côtières. Comment, dans un contexte contemporain de massification de la fréquentation de la nature en général et des littoraux en particulier, s'est déroulée la rencontre entre ces différents rapports à la mer et aux plages? Le littoral guadeloupéen, marqué par sa situation ultra-marine et son héritage colonial, est-il le théâtre de cohabitations, de métissages, ou bien de conflits entre métropolitains et créoles? Se dessine-t-il, à l'instar des analyses développées en d'autres lieux par Cormier-Salem (1996), une bipolarité entre *maritimité externe* importée par des métropolitains et *maritimité interne* perpétuée par des autochtones? Ou bien, à l'instar des analyses développées par Dantas (2014), ces deux *maritimités* s'influencent-elles l'une l'autre?

A partir d'une enquête sociologique qualitative, cet article révèle des tensions entre métropolitains et créoles relatives à leurs pratiques récréatives balnéaires et nautiques, mettant en concurrence la légitimité de leurs usages respectifs d'un espace particulièrement convoité, le littoral. Après une présentation des cadres théoriques et méthodologiques, une première partie interroge les glissements de l'environnementalisme post-soixante-huitard vers des formes de néocolonialisme. Une seconde partie analysant les pratiques balnéaires créoles permet de déconstruire le lieu commun métropolitain des « Guadeloupéens qui tournent le dos à la mer » et invite à nuancer la thèse du « *territoire du vide* ». Une dernière partie met en regard les inégalités ethno-phénotypiques, sociales et territoriales dans les usages du littoral et de la mer.

1. Cadre théorique : nature et récréation en contexte pluriethnique post-colonial

Les auteurs s'accordent pour situer l'émergence des préoccupations environnementales contemporaines occidentales dans les années 1960/70 (Redclift; Woodgate 1997). La massification de l'accès à l'enseignement et le développement d'une nouvelle couche moyenne sont propices à leur diffusion (Aspe; Jacqué,

2012). Ces dernières condamnent l'anthropocentrisme moderniste en prônant une nouvelle éthique environnementale. Catherine Larrère (2006) distingue deux déclinaisons de l'éthique environnementale. Le biocentrisme accorderait une entité morale à chaque être vivant, amenant à « *énoncer des interdits* », tandis que l'écocentrisme rendrait compte d'une « *éthique de la communauté biotique* » réunissant les humains et les autres êtres vivants dans « *une histoire commune* » (Larrère, 2006, p.10).

La diffusion de ces préoccupations environnementales va de pair avec le développement de nouveaux modes de fréquentation de la nature. La littérature souligne la spécificité des classes moyennes qui revendiquent une appropriation symbolique de la nature (Redclift; Woodgate, 1997; Aspe; Jacqué, 2012). Elles se démarquent des classes supérieures qui optent pour une privatisation de l'espace, tout particulièrement littoral (Pinçon; Pinçon-Charlot, 2007), et des classes populaires qui associent le jeu, l'apport de compléments vivriers (Picon, 1991) et/ou des formes de villégiature modeste temporaire (Sirost, 2001). Ces différents modes de fréquentation et d'appropriation de la nature peuvent donner lieu à un partage de l'espace (généralement inégalitaire) ou bien mener plus radicalement à des formes de spoliations. Dans un contexte pluriethnique, ces inégalités sociales relatives à l'accès à la nature en général et au littoral en particulier tendent à être renforcées par des inégalités ethno-raciales, processus désigné par la notion d'*inégalités environnementales* (Bullard, 2001; Holifield, 2001).

Dans ce contexte, les espaces de nature récréative et tout particulièrement les littoraux sont tout à la fois le théâtre d'une massification de leur fréquentation et d'un maintien, sinon d'un renforcement, des inégalités environnementales les caractérisant (Claeys et al., 2011; Deldreuve, 2011). Un tel paradoxe fait écho à une problématique bien connue de la sociologie du sport en général (Jamet, 2002) et des sports de pleine nature en particulier (Corneloup, 2007). Dans la nature ou en ville, si le nombre de pratiquants augmente significativement depuis plusieurs décennies, le choix de la discipline sportive et la façon de la pratiquer n'en restent pas moins marqués par des inégalités sociales et ethno-raciales (Duret et al., 2008).

Race, ethnie, phénotype... « *les mots se dérobent* » (Fassin, 2009, p. 27). La débiologisation de la notion



de race incite à l'abandon du vocabulaire racial, lui préférant celui de phénotype. Cependant, « *l'inanité biologique* » de la notion de race n'affaiblit pas sa « *réalité symbolique efficace* » (Bonniol, 1992, p.187). Soulignant le caractère réducteur de la dichotomie noirs/blancs, Pap Ndiaye (2009) rappelle que, dès les premières générations de métis nés des violences sexuelles infligées aux esclaves noires par leurs maîtres blancs, une hiérarchie s'instaure sur la base d'un « *capital mélanique* », selon laquelle la position sociale est d'autant plus haute que la peau est claire. Une telle situation connue de longue date perdure, comme le révèlent les statistiques américaines (Keith; Herring, 1991). Plus récemment, a émergé un débat autour du « *racisme anti-blanc* ». Les analyses menées aux USA sont éloquentes. Notant que les populations noires et blanches s'accordent aujourd'hui sur le constat que le racisme anti-noir a visiblement décliné depuis les années 1950, Norton et Sommers (2011) soulignent que les populations blanches se démarquent néanmoins en exprimant l'idée que les politiques de discrimination positives auraient abouti à une situation de « jeu nul » (« zero-sum game »), qui de surcroît céderait désormais la place à l'émergence et à la croissance d'un racisme anti-blancs. Pourtant, comme le rappellent les auteurs, les statistiques américaines mesurent encore et toujours le maintien d'inégalités ethno-phénotypiques en défaveur des noirs et au bénéfice des blancs.

Les relations ethno-phénotypiques sont autant marquées par des situations de discrimination que par des processus d'hybridation. En Guadeloupe comme pour l'ensemble des Caraïbes, la créolité est au cœur de cette problématique. Vocabulaire vernaculaire aux définitions fluctuantes et parfois contradictoires, la notion de créolité est théorisée à partir de la fin du XIX^{ème} siècle d'abord par la linguistique qui s'intéresse à la diversité des origines de ces langages et à leur hybridation. L'anthropologie et la sociologie, riches de concepts disant les interactions et les hybridations culturelles (l'acculturation de Linton, le syncrétisme de Bastide, le transculturalisme d'Ortiz...) n'investissent que tardivement cette notion devenue par ailleurs un creuset militant à travers une créolité littéraire, artistique, idéologique et politique. Qu'ils considèrent ou non que la créolité puisse être un concept socio-anthropologique, les auteurs s'accordent à minima sur les points suivants. Fruit d'hybridations culturelles, de mélanges phénotypiques et

expression de revendications identitaires, la créolité contemporaine demeure marquée par des rapports de dominations puisant leurs racines dans un passé colonial et esclavagiste (Bonniol, 2013; Massé, 2013; Price; Giàfferi, 2013). À ce titre, créoles de couleur et créoles blancs, aussi nommés békés, partagent tout autant qu'ils se disputent cette référence à la créolité, les premiers pour revendiquer leur reconnaissance politique et culturelle et les seconds pour affirmer la spécificité territoriale et culturelle de leur « ethno-classe » héritière des premiers colons (Monza, 2009). Dans le cadre de cet article, le terme de béké sera retenu pour désigner les créoles blancs afin de les différencier des créoles de couleur.

2. Méthodes et matériaux : les imprévus heuristiques d'une recherche

Cet article s'appuie sur un corpus de données recueillies dans le cadre du programme de recherche PROLITENSAN (Prolifération d'espèces littorales terrestres et marines à fort enjeux environnementaux et sanitaires : une comparaison métropole (côte méditerranéenne) et outre-mer (côtes antillaises¹) qui vise l'analyse des discours et des pratiques des populations locales vis-à-vis de trois espèces potentiellement proliférantes, les moustiques, les méduses et les algues. Or, en Guadeloupe, répondant aux questions posées sur leur relation à la nature et la biodiversité, les interviewés témoignaient aussi, sinon d'abord, de leur relation problématique avec les autres êtres humains. Afin de se saisir de tels questionnements, l'approche sociologique initiale a été élargie du point de vue de ses cadres théoriques et empiriques. Cet article détaille ces résultats « non initialement cherchés et néanmoins trouvés² ».

Le protocole de recueil de données du programme PROLITENSAN concernant les méduses et les algues est basé sur la réalisation d'une enquête exploratoire par entretiens semi-directifs. L'échantillon vise une diversité spatiale, socioéconomique et ethno-phénotypique des habitants de Guadeloupe, usagers, professionnels et gestionnaires du littoral et de la mer.

¹ Financé par la Fondation de France.

² Les résultats relatifs au rapport aux moustiques, méduses et algues ont, pour leur part, été restitués dans les rapports de recherche PROLITENSAN, ainsi que dans plusieurs posters lors de colloques internationaux. D'autres articles sont en projet.

L'enquête itinérante a couvert l'ensemble du littoral des deux îles principales, Basse-Terre et Grande-Terre³. L'attention portée à la diversité des sites, des jours et des heures d'enquête a permis d'obtenir une diversité socioéconomique et démographique de l'échantillon. La grille initiale d'entretien était composée de questions relatives aux espèces étudiées, mais aussi de questions plus générales sur le littoral et la mer. Durant les premiers entretiens, la question des rapports ethno-phénotypiques n'était pas explicitement posée. Mais dans la mesure où plusieurs interlocuteurs l'ont introduite spontanément, elle a été par la suite ajoutée à la grille d'entretien. La prise de contact avec les interviewés se faisait de deux façons complémentaires : sans rendez-vous sur les sites littoraux (ports de pêche, plages, spots de surf...) d'une part, et d'autre part sur rendez-vous par activation des réseaux de connaissances des interviewés précédemment rencontrés. L'association de ces deux méthodes était indispensable. En effet, et c'est un résultat en soi, les réseaux des acteurs tendaient à être ethnocentrés, les uns créoles et les autres métropolitains. Deux passeurs interethniques se sont toutefois démarqués :

1/ Un métropolitain venu en Guadeloupe finir ses études de biologie marine et aujourd'hui impliqué dans la gestion de la pêche professionnelle. Il parle créole et fait partie des figures locales de défense des pêcheurs parmi lesquels les créoles prédominent.

2/ Un créole, forestier de formation, impliqué depuis plusieurs décennies dans la mise en œuvre locale des politiques nationales de protection de la nature. Aujourd'hui à la retraite, toujours actif en tant qu'expert et membre de comités scientifiques, il a exercé des responsabilités dans une institution environnementale où les métropolitains tendent à prédominer parmi les cadres.

L'échantillon d'enquête est ainsi composé de 41 entretiens semi-directifs, intégralement enregistrés et retranscrits, allant de 10 minutes à 1 heure 30 selon l'interlocuteur. Parmi ces 41 interlocuteurs, 14 sont métropolitains blancs (11 hommes, 2 femmes et 1 couple) et 27 sont créoles noirs ou métisses⁴ (22

hommes, 2 femmes et 3 couples⁵). Cette campagne de recueil d'entretiens a été réalisée dans le cadre d'une mission de terrain de deux mois⁶ qui a permis de mener en complément un travail d'observation participante effectué en fin d'après-midi et les weekends sur l'ensemble du littoral de Guadeloupe, à pied, à la nage, en PMT (Palme Masque Tuba), en kayak et en body-board, dans le cadre d'une pratique individuelle mais aussi collective grâce à l'intégration dans un réseau de sociabilité locale.

3. De l'héliotropisme soixante-huitard à des formes de néocolonialisme environnemental

À partir des années 1970, la massification des loisirs balnéaires (Urbain, 2002), la tentation soixante-huitarde de retour à la nature (Leger ; Hervieu, 1985) et sa déclinaison sportive (Bessy, 2007), la « *contre-culture* » surf (Jallat, 2011 ; Guibert, 2011) et la « *découverte récréative des eaux tropicales* » (Vacher, 2012) sont autant de facteurs amenant de nouveaux usagers à investir les îles caribéennes : surfers (et plus récemment kite surfers), wind surfers, « voileux », plongeurs sous-marins, kayakistes... Dans ce contexte, des métropolitains à la recherche d'aventure et d'exotisme introduisent différents sports de pleine nature sur le littoral guadeloupéen (Desse, 2006). La plupart d'entre eux restent le temps de vacances ou de congés sabbatiques avant de retrouver l'hexagone. Certains, toutefois, s'installent durablement. Par exemple, ce professionnel, pionnier local de la découverte subaquatique et de l'éducation à la mer, installé en Guadeloupe depuis 28 ans et initialement venu pour un séjour alternatif de surf et wind-surf avec sa compagne, ironise : « *On s'était donné six mois [...] Et on a un peu débordé !* » Premiers pratiquants de ces sports nautiques et aquatiques, ces métropolitains sont aussi à l'origine de leur organisation associative, fédérative et marchande, procédant d'une « métropolisation » du littoral guadeloupéen. Les premières générations arrivées dans la mouvance post-soixante-huitarde ont connu ce processus observé ailleurs de

in situ.

⁵ La prédominance des hommes dans l'échantillon est liée au caractère qui demeure très masculin des métiers de la mer et des sports nautiques. Faute de place et de matériau, une utile sociologie du genre fera défaut dans cet article.

⁶ Dispositif IRD, dit « mission longue durée ».

³ Les touristes et les élus locaux n'ont pas été intégrés à cet échantillon d'une part, et d'autre part les activités motorisées (jet ski, plaisance motorisée) n'ont pas été retenues dans le cadre de cette étude comme sports nautiques.

⁴ Bien que présents en Guadeloupe, aucun créole d'origine indo-asiatique n'a été interrogé, faute d'en rencontrer lors des enquêtes

normalisation et de marchandisation d'une contre-culture (Vergez-Chaignon, 2008). Les générations installées plus récemment partagent avec leurs aînés l'attrait héliotropique pour l'exotisme et les sports de pleine nature en tant que source de nouveaux plaisirs du corps et de l'esprit (Peignist, 2011), tout en s'affranchissant peu ou prou des postures alternatives au profit de stratégies entrepreneuriales explicites. Toutefois, il n'y a pas de grands capitaux véritablement en jeu, et plusieurs de ces structures vivent grâce à leur statut de sous-traitants sur les plages des grandes structures hôtelières, généralement propriétaires des békés.

Ces métropolitains tendent à privilégier un entre-soi ethno-phénotypique, tant dans le recrutement de leurs collaborateurs que dans leurs cercles de sociabilité. Ils respectent en cela un schéma général qui échappe aux seuls sports nautiques (Bruneaud, 2011). Ces différentes générations de sportifs, même celles installées depuis plusieurs décennies, continuent à raisonner de façon dualiste, où les « nous » et les « eux » les distinguent de ceux qu'ils nomment les « Guadeloupéens ». Tour à tour dénonciateurs et suspicieux, compatissants et pédagogues, les métropolitains rencontrés soulignent la dégradation et la pollution du littoral guadeloupéen qu'ils attribuent à de « mauvais » usages locaux.

Sur le registre de la dénonciation sont narrées les incivilités environnementales des usagers autochtones. Ce couple de métropolitains professionnels du tourisme, lui dans le domaine de la pêche au gros, elle louant des kayaks, décrit ainsi la plage sur laquelle ils travaillent : « *Sale. Mal entretenue. Aucune prise de conscience [...] Ça, nous on se bat pour faire respecter la propreté, pour protéger les tortues [...] C'est sale. Si on ne ramassait pas, là, ceux qui font le ménage sur la plage sont les métros, hein [...] Ah franchement, c'est dégueulasse ! Regardez les poubelles ici, c'est n'importe quoi en Guadeloupe [...] Nous on se bat là contre les barbecues sur la plage [...] De toute façon ici, ils ne se cassent pas la tête, il n'y a pas de zone des 53 mètres et tout le monde s'en tamponne le coquillard, excusez-moi l'expression. Et tout le monde fait ce qu'il veut.* »

Sur le registre de la suspicion sont mentionnés les effets pervers d'un clientélisme local qui privilégierait les intérêts politiques et économiques anthropocentrés des « Guadeloupéens » au détriment des initiatives environnementales portées par des métropolitains. Ce responsable de club de plongée s'indigne ainsi :

« *Et puis tu sais ici [...] on ne va pas voter pour des idées, on ne va pas voter pour des convictions, on va voter pour le clan [...]. Et ensuite, pour revenir à ça, ce n'est pas avec une station d'épuration qui pue que tu vas gagner les voix, hein ? C'est plutôt avec un stade, hein ? Donc des stades, on en a.* »

Sur le registre de la compassion, les mauvais usages de la mer et du littoral attribués aux « Guadeloupéens » sont expliqués par une vulgate culturelle et historique récurrente : Les « Guadeloupéens » tourneraient le dos à la mer car ils en ont peur. Un lien direct est établi entre le traumatisme subi par les esclaves lors de leur traversée transatlantique dans les soutes des navires négriers et leurs « mauvais usages » contemporains de la mer et du littoral. Le recours à cet argumentaire révèle que l'appellation « Guadeloupéens » utilisée par les métropolitains sous-entend les noirs et les métis. Une telle convocation de l'histoire opère à ce titre un glissement d'une désignation basée sur des critères géographiques et culturels (les Guadeloupéens) vers des critères raciaux rarement verbalisés en tant que tels. Ce lieu commun ancien des « Guadeloupéens qui tournent le dos à la mer » est aujourd'hui relu à travers un prisme écologisant. Les métropolitains rencontrés opposent l'ignorance attribuée aux créoles noirs et métis à leur propre connaissance des écosystèmes marins et littoraux. Ces générations de métropolitains sportifs investissant le littoral guadeloupéen et principalement issus des nouvelles classes moyennes sont en effet les enfants de la massification de l'accès à l'enseignement supérieur et de l'émergence et la diffusion des préoccupations environnementales contemporaines occidentales. Convoquant des savoirs issus des sciences de la vie, ils dénoncent la dégradation du littoral guadeloupéen dont ils se disent les témoins indignés. Ce responsable d'un club de plongée précise tout d'abord : « *Alors en Guadeloupe tu auras très peu de gens au courant de choses qui se passent sous l'eau, généralement. Ce n'est pas une population qui est tournée sur la mer, il y a une méconnaissance du milieu.* » Puis, il explique son travail avec les scolaires : « *Les parents ils ont peur, ils ne veulent pas y aller mais ils veulent que les enfants n'aient pas peur. Il y a quelques réfractaires mais c'est une minorité [...] Donc tu vois, ça vient. Mais il va falloir du temps. Regarde (montre la plage)... Tu as vu, là, les poubelles qui étaient là en tas, là, toutes éclatées ? (sourir) On est très en retard par rapport à la Métropole. Et en plus ils ne vont pas dans l'eau, alors tu comprends bien qu'une fois que la*

poubelle elle a dégagé, qu'elle a coulé, [...] Il faut qu'ils comprennent que le morceau de plastique [...] va rentrer dans la chaîne alimentaire, qui va fixer les polluants, [...] qu'il va être ingéré par le petit poisson qui va être lui-même ingéré par le gros poisson que eux-mêmes vont manger, et qu'ils vont s'auto polluer [...] Va falloir un peu de temps, tu vois ? Voilà. Des fois moi je désespère... »

Cette métropolisation du littoral guadeloupéen impulsée par une déclinaison marine et exotique de la mouvance post-soixante-huitarde et poursuivie par de nouvelles générations entrepreneuriales procède d'un glissement de l'affirmation d'une contre-culture vers l'imposition d'une culture dominante et la stigmatisation de l'autre. Ainsi, le racisme demeure cette « valorisation généralisée et définitive de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de légitimer une agression ou des privilèges » (Memmi, 1999). Qu'elles soient initiées par des démarches alternatives ou bien entrepreneuriales, ces appropriations du littoral guadeloupéen par ces métropolitains reprennent les mêmes postulats ethnocentrés. Leur vision dualiste, opposant les « nous » métropolitains aux « eux » pudiquement nommés Guadeloupéens, parfois « black », partage avec l'ancien racisme colonial les stéréotypes du retard, de la paresse, de la malhonnêteté, du défaut d'éducation, rejetant les créoles à leur « condition tropicale » (Hallé, 2010). Comme le soulignent Bouamama et Tévanian (2005, p. 246), « *Le racisme postcolonial n'est donc pas une simple survivance du passé. Il s'agit au contraire d'une production permanente et systémique de notre société, les représentations héritées du passé étant reformulées et réinvesties au service d'intérêts contemporains.* » Par exemple, ce métropolitain, moniteur de kite surf, s'emporte : « *Eh bien il faudrait qu'ils se mettent au travail, simplement ! [...] Au lieu de manger du sandwich à la morue, d'être à quatre sur une pelle... non mais clairement [...] il faut qu'ils se mettent au travail ! Non mais [...] je veux dire, [...] il faut appeler un chat un chat, quoi !* » Ainsi, l'ancienne mission civilisatrice de la colonisation devient peu ou prou une mission néocoloniale d'éducation à l'environnement, permettant de justifier l'appropriation par des populations métropolitaines du littoral guadeloupéen.

4. Différence n'est pas inexistence : un nécessaire questionnement du « territoire du vide »

De longue date, les populations noires et métisses de Guadeloupe ont investi le littoral, qui de ce fait peut difficilement être qualifié de « territoire du vide⁷ ». Lors du marronnage, les esclaves fugitifs trouvaient dans la mer de précieuses ressources vivrières. Avant que le génocide des amérindiens ne soit totalement consommé par les colons, ces esclaves marrons ont appris auprès de ces derniers les rudiments de la pêche à pied et côtière adaptée à la faune et à la topographie locale (Abenon, 1992). La pêche fut aussi une source de complément alimentaire, au même titre que les jardins vivriers, pour les esclaves restés à la plantation, puis pour les affranchis. À l'autoconsommation se sont ajoutés des marchés de proximité. Ce créole métis se souvient : « *La ménagère [...] elle allait attendre le pêcheur qui est parti la veille au soir ou bien qui est parti à trois heures du matin et qui revient vers sept heures [...] avec sa pêche, et on se nourrissait de poisson. Ma femme, elle est d'ici [Vieux Fort], elle me disait que tous les jours elle mangeait du poisson. Son père était pêcheur. Il avait un autre métier mais il était pêcheur aussi [...] Donc on était en mer [...] on était en mer tout le temps.* » Aujourd'hui, la pêche professionnelle guadeloupéenne, essentiellement côtière et artisanale (Blanchet et al. 2002), demeure principalement le fait d'équipages noirs et métis. Le représentant du comité des pêcheurs, ce métropolitain atypique, passeur inter-ethnique, défend l'écocentrisme de leurs politiques locales : « *Délibérément, la pêche guadeloupéenne, elle est artisanale d'héritage, et elle va rester artisanale de choix [...] Et ça c'est les pêcheurs en premier lieu qui le portaient, qui ont pu et su faire partager ça aux pouvoirs publics [...] Dans les choix de développement qu'on fait, il n'y a pas que du rendement économique.*

⁷ La diffusion de la formule « territoire du vide » proposée par Alain Corbin (1988) dans son « histoire occidentale du désir de rivage 1750-1840 » tend à caricaturer et décontextualiser le propos initial de l'auteur qui porte sur l'émergence d'un « désir ». À ce titre, un rivage peu désiré n'est pas nécessairement un rivage non fréquenté. Le propos de l'auteur, centré sur l'occident, porte sur le changement de sens et de nature des usages du littoral.

Il y a aussi une responsabilité sociale dans nos choix. Donc meilleure préservation de l'environnement, meilleure répartition de la richesse. » Les métropolitains se professionnalisant dans le domaine investissent pour leur part davantage la pêche au gros à visée touristique.

Depuis quelques décennies, La navigation côtière liée à l'activité de pêche artisanale a donné lieu à un double processus de patrimonialisation et de mise en spectacle sportif. Si la Martinique est pionnière en la matière, la Guadeloupe connaît aussi, bien que dans de moindres proportions, le développement de régates de yoles rondes et de gommières, ces embarcations de pêche traditionnelles (Pruneau et al., 2006). La genèse de ces régates est relativement classique. Des courses informelles organisées entre pêcheurs voulant arriver en premier pour vendre au mieux leur prise du jour ont progressivement glissé vers l'organisation institutionnalisée de régates sportives (Pruneau et al. 2006; Moravie 2011). En Guadeloupe, ces équipages de régatiers presque exclusivement noirs et métis sont financièrement soutenus par les plus fortunés des acteurs économiques locaux, parmi lesquels les békés dominant, tandis que l'implication des métropolitains tend à être circonscrite à un rôle de spectateurs (Bruneaud, 2011; Moravie, 2011).

Par ailleurs, le littoral guadeloupéen est de longue date investi pour des pratiques magico-religieuses. Entre permanence de pratiques vaudous et totémiques africaines et christianisation des esclaves, de nombreuses plages et criques antillaises sont devenues des lieux de pèlerinage tout particulièrement fréquentés durant les fêtes de Pâques et de la Pentecôte. L'investissement magico-religieux de ces plages est à la hauteur de la ferveur des populations créoles (Prudhomme, 2009). Que ce soit lors d'événements magico-religieux ou bien dans le cadre d'une fréquentation plus ordinaire, les créoles noirs et métis de Guadeloupe ont aussi un usage thérapeutique de la mer et de la plage. Le sable est utilisé pour effectuer des gommages corporels suivis de bains en eau peu profonde. La plage Babin, à la fréquentation principalement locale, est connue pour son argile verte que les habitués prélèvent sous l'eau à quelques brasses du bord pour appliquer en masque sur le corps, le visage et les cheveux. Loin des plages

touristiques, l'activité volcanique de la Soufrière offre aussi des bains de mer chauds naturels dans lesquels les créoles vont soigner leurs douleurs articulaires et purifier leur peau, sinon espérer perdre quelques kilos, transférant dans ce dernier cas des pratiques thérapeutiques traditionnelles à la préoccupation esthétique contemporaines et au culte du corps. La plage est aussi, pour les créoles rencontrés, un lieu de pratique sportive ostentatoire. La plage du Gosier est un haut-lieu de cette mise en scène du corps sublimé par le sport. Nager jusqu'à l'îlet proche, courir pieds nus sur le sable humide, marcher dans l'eau, y effectuer des mouvements d'arts martiaux ou de relaxation, pratiquer l'aquagym (**C.f. photographie N°1**). Le matin et en fin d'après-midi, la plage se colore de corps noirs et métis tandis qu'en journée les touristes métropolitains viennent s'allonger sur le sable brûlant à la recherche d'un teint halé.

Enfin, il est une institution qui traverse les Antilles et se retrouve aussi en Océanie : le pique nique en bord de mer (**cf. photographie N°2**). C'est une affaire de famille élargie, l'occasion pour plusieurs générations et fratries de se retrouver autour d'une cuisine populaire. C'est l'art du campement à la journée ou pour le weekend. Les emplacements ombragés et végétalisés de l'arrière plage sont préférés à la première ligne de sable (**cf. photographie N°3**). Entre héritage culturel et bon sens sanitaire, les créoles laissent le sable brûlant et la morsure du soleil aux métropolitains. Ces pique niqueurs locaux privilégient les bains matinaux et attendent que le soleil décline avant d'investir la bande de sable pour y jouer quelques parties de foot.

Considérer que les créoles tournent le dos à la mer revient à une lecture ethnocentrée qui prend pour référence la pratique occidentale contemporaine des bains de soleil et de la nage active. Métropolitains et créoles ne fréquentent pas les mêmes plages, ne s'y rendent pas aux mêmes moments et n'y investissent pas les mêmes espaces. Si pour les métropolitains la plage se limite à cette bande de sable chaud, pour les créoles elle renvoie à un espace plus large incluant la végétation côtière. Ces formes de ségrégations spatio-temporelles pourraient donner lieu à une cohabitation policée entre usagers créoles et métropolitains. Toutefois, les jeunes générations de créoles entendent bien goûter aux plaisirs des



Photographie N°1: La plage du Gosier, une matinée de semaine : cours d'aquagym fréquenté par des femmes créoles et cours de natation fréquenté par des enfants créoles



Photographie N°2 : La plage de Saint-Félix, un week-end : le pique nique créole à l'ombre du couvert végétal



Photographie N°3 : La plage de Saint-Félix un après-midi de week-end : des baigneurs créoles qui ne font que passer sur la bande de sable chaud

nouveaux sports nautiques sans abandonner le pique nique traditionnel. Selon le témoignage de responsables de fédérations sportives (surf, kite, wind-surf) métropolitains, ces créoles optent principalement pour une pratique non encadrée, limitant de ce fait leur visibilité institutionnelle. Toutefois, depuis peu des initiatives locales voient le jour. Les politiques volontaristes d'initiation aux sports nautiques et balnéaires en milieu scolaire menées notamment en collaboration avec les professionnels métropolitains tendent à faire naître de nouveaux désirs de mer, mais aussi de nouvelles compétences créoles. Et certains d'entre eux entendent bien se saisir des opportunités économiques que ces activités offrent, se trouvant dès lors en concurrence avec les professionnels métropolitains.

5. Le rapport à la nature et aux loisirs récréatifs comme révélateur d'inégalités ethno-raciales et territoriales

Malgré leur massification, les loisirs nautiques et balnéaires demeurent socialement sélectifs, excluant les populations les plus pauvres (Guibert, 2011). Le fait de ne pas savoir nager, de ne pas utiliser un masque, de ne pas se lancer à l'assaut des vagues et du vent avec planches et voiles est le propre d'individus appartenant aux classes sociales les moins dotées en capital économique et culturel, quelle que soit la couleur de leur peau. Toutefois, à l'instar d'autres territoires ultra-marins (Duret et al., 2008), la situation postcoloniale, l'héritage esclavagiste et l'histoire migratoire de la Guadeloupe donnent à cette sélectivité sociale du sport un caractère ethno-phénotypique marqué. En Guadeloupe, d'abord réservé aux ethno-classes blanches et dominantes, le sport devient au début du XX^e siècle outil de civilisation des esprits et de dressage des corps, puis moteur d'assimilation à la république et enfin, plus récemment, mode d'expression d'une identité ultra-marine, explique Jacques Dumont (2002, p. 390) soulignant « *l'ambiguïté sportive* », « *à la fois processus d'uniformisation et lieu d'affichage et d'affirmation de différences* ».

Les créoles rencontrés décrivent leur professionnalisation dans ces sports nautiques et aquatiques comme des situations d'ascension sociale. Ils étaient initialement impliqués dans des disciplines classiquement investies par les jeunes créoles, sports collectifs ou course à pied (Dumont, 2002). L'un se souvient,

ironisant, « *je voyais des gens qui venaient de métropole tout pleins de coups de soleil, tout rouges, tirer des bords, des longueurs sur le lagon avec un engin un peu spécial avec une voile, et par curiosité, à l'époque, quand tu es gamin, quand tu es ado, tu es embêtant, quoi. Donc on a voulu voir. On a voulu essayer et lorsqu'ils posaient les planches, leur matériel de l'UCPA sur la plage, nous on passait, on prenait, on essayait comme ça. Et c'est arrivé comme ça [...] Et après, bon, le virus, ça m'a plu, bon j'ai continué et après j'ai pu avoir d'autres tremplins, passer sur de nouveaux supports, le catamaran, dériveur, tout ce qui était voiles légères* ». Un autre explique comment, à la recherche d'un emploi, il s'est saisi d'une opportunité de formation offerte par la Direction Départementale Jeunesse et Sport : « *j'ai toujours adoré la mer, l'apnée, j'en faisais [...] Bon, après les études et le service militaire je me suis toujours dit, faut pas que je sois chômeur [...] Et j'ai suivi un stage de formation fait par la DDJS [...] c'est un stage sur voile, plongée, on s'amusait [...] il y a un formateur qui a voulu nous faire prendre conscience [...] Et ça a fait tilt* ». La taille de l'échantillon incite à la prudence. Toutefois, un effet « *capital mélanique* » tel qu'il est analysé par Pap Ndiaye (2009) peut être décelé. Parmi les interviewés, les créoles professionnels des sports nautiques moins accessibles socialement (voile, plongée sous-marine), tendent à avoir une peau plus claire que ceux occupant des postes de maîtres-nageurs, discipline sportive socialement moins sélective. En revanche, ils ont en commun d'être principalement en charge de bases nautiques municipales plutôt que de structures privées. En effet, si dans les Antilles françaises, le pouvoir économique est entre les mains des békés et la fonction publique étatique assurée par des métropolitains de passage, en revanche la fonction publique territoriale est la première source d'emploi pour les créoles (Monza, 2009). Or, la Guadeloupe n'échappe pas moins que les autres régions françaises à des effets de clientélisme local. Sa spécificité en revanche est le marquage ethno-phénotypique de ces réseaux d'influence, particulièrement insupportable aux yeux des métropolitains rencontrés, tendant pour les moins nuancés à souscrire à la thèse du « racisme anti-blanc ».

Inversement, les créoles rencontrés décrivent leur investissement dans les sports nautiques et le soutien que les élus locaux leur apportent comme un juste

retour des choses. Ne manquant pas de souligner que son épouse est métropolitaine, ce créole métis responsable d'une base nautique municipale considère que les interventions des élus locaux ont permis de contrebalancer le monopole des métropolitains sur les sports nautiques. Il dénonce les politiques de recrutement ethnocentrées des structures gérées par des métropolitains. Néanmoins, il prône un avenir multiethnique apaisé : « *c'est des métros, ils m'ont fait comprendre que bon, de toute façon au niveau de la base, si ce n'est pas un métro, ça marchera jamais [...] parce que tu es antillais, tu ne sais pas faire, quoi. La mer, ce n'est pas ton domaine [...] C'est en train de rentrer dans les rangs [...] Parce que les politiques, au bout d'un moment, ils ont les yeux qui se sont ouverts, ils ont compris que faut arrêter ça, parce que c'est un truc qui met à côté une certaine partie de la population, qui viennent pas vers l'eau, et puis voilà. Mais moi je dis que dans notre structure, on est en France, ici, on est en Europe, tout le monde, dès que tu as les compétences [...] Tu vois, nous on a une monitrice qui est métro. Oui, donc je ne vais pas dire non, je ne bosse pas avec les métros [...] alors que je sais que de l'autre côté ils font ça [...] Ça fait ségrégation* ». Pour sa part, ce gestionnaire d'espace naturel à la retraite dénonce le colonialisme persistant des métropolitains : « *le Français en général, alors là je mets tout le monde dans le même paquet, tant pis, c'est un peu injuste, le Français n'arrive pas à se libérer de son esprit colonialiste. [...] C'est un esprit un peu dominateur, et moi je sais tout toi tu sais rien, c'est moi qui t'apprends, c'est moi qui te forme, c'est moi qui te donne, etc. [...] On dit tu vois, c'est parce que tu es guadeloupéen que tu es machin, tu es assisté, etc. hein ? (Rire) Vous voyez ?* » Mais il ne manque pas de rappeler que la Guadeloupe est terre de métissage, prenant pour témoignage ses propres origines « *Vous avez vu ma couleur ? Ça veut dire que j'ai des parents qui étaient comme vous, avec des yeux peut-être, non, plus bleus encore que les vôtres, mais j'ai des parents qui étaient plus noirs que ça. Et des indiens aussi. De l'Inde. Et puis des indiens caraïbes. J'ai tout, moi, dans mes veines* ».

Plus virulent, ce créole métis aux yeux clairs, avocat à la retraite, qui fréquente de façon assidue la plage du Gosier, défend l'idée que les Guadeloupéens ne sont pas ce qu'imaginent les métropolitains. Pour étayer son argumentaire, il revendique une inversion des stéréotypes, soulignant la richesse de la

Guadeloupe et la médiocrité des touristes métropolitains : « *Elle [La Guadeloupe] devrait nous donner un littoral respectable, qui ne soit pas un littoral uniquement à bon marché pour des vacanciers qui touchent le smic et qui gagnent moins d'argent que ceux qui habitent le pays. Mais les gens qui arrivent ici ont moins d'argent que les guadeloupéens et ils pensent le contraire. Ce sont les touristes qui ne savent pas que les guadeloupéens, roulent en 4x4, BMW [...] La Guadeloupe est le département français [...] où il y a les plus grosses cylindrées par tête d'habitant. C'est le pays où il y a le téléphone le plus cher par tête d'habitant. C'est le pays où il y a les plus grands téléviseurs par tête d'habitant. C'est le pays... le pays ! Pas le département, le pays au monde où on boit le plus de Champagne.* »

De tels propos peuvent-ils pour autant nourrir la thèse du racisme anti-blanc ? Historiquement, le racisme s'est forgé sur une correspondance entre discrimination ethno-phénotypique et domination sociale. Or, si dans les Antilles une classe moyenne de créoles métis s'est progressivement constituée venant renforcer une élite pionnière, ces « *mulâtres instruits, parfois fortunés, dont l'influence avait décuplé depuis l'abolition* » (Abenon, 1992, p. 147), il n'en reste pas moins que les békés et métropolitains prédominent très certainement toujours au sein des classes sociales les mieux dotées en capital économique et culturel. Et inversement, les pauvretés les plus grandes toucheraient principalement les populations de couleur, créoles de Guadeloupe ou populations immigrées récentes originaires principalement de la Caraïbe⁸. Par ailleurs, les ressentiments exprimés par les créoles rencontrés échappent à la seule dichotomie noirs/blancs. En effet, hors enregistrement, plusieurs d'entre eux ont dénoncé les comportements de ceux qu'ils appellent des « *négropolitains* », ces antillais vivant dans l'hexagone qui, venant passer leurs vacances en Guadeloupe, tendraient à adopter des comportements de métropolitains. L'offense est jugée d'autant plus grande qu'il ne s'agit pas d'une réminiscence d'un colonialisme passé, mais d'une trahison par ses pairs. Par ailleurs, il convient de mentionner que des stigmatisations des popula-

⁸ Faute de statistiques relatives à la Guadeloupe, cette tendance, observée empiriquement sur le terrain (Rauzduel, 1995) est corroborée par les données relatives à d'autres territoires confirmant ce processus d'intersectionnalité (Safi, 2013).

tions immigrées de couleur, tout particulièrement haïtiennes, ont une visibilité croissante dans l'espace discursif guadeloupéen. De ce point de vue, la thèse du racisme anti-blanc est un contre-sens historique et sociologique. En revanche, adressées aux populations métropolitaines, « *néropolitaines* » et haïtiennes, les critiques aux sens historiques et aux implications sociologiques certes fortes différentes peuvent appartenir au registre de la xénophobie, en tant que rejet de ce qui vient de l'extérieur. Il convient en effet de différencier racisme et xénophobie. La xénophobie (étymologiquement la peur de l'étranger) peut discriminer des individus partageant les mêmes phénotypes, et inversement le racisme peut discriminer des individus partageant le même lieu de naissance et la même nationalité (Fassin, 2009).

Conclusion

En Guadeloupe, les stéréotypes du footballeur noir et du surfeur blond tendent à perdurer, ironie historique d'un sport terrestre inventé par des britanniques peu mélanisés et d'un sport nautique inventé par des hawaïens à la peau foncée. Il s'agit bien là de stéréotypes qu'il convient dès lors de déconstruire. Et en effet, les conflits d'usages et de représentations du littoral et de la mer ici analysés sont traversés par des enjeux sociaux et ethno-phénotypiques plus larges. Les métropolitains rencontrés revendiquant une posture biocentrée, tendent à considérer au mieux que les créoles sont figés par des peurs ancestrales les cantonnant à l'écart de la mer, et au pire que leur ignorance et leur paresse sont à l'origine de la souillure des littoraux. Dans les deux cas, ces derniers contestent la légitimité de la *maritimité* créole qui pourtant peut en plusieurs points être associée à des formes d'écocentrisme. L'analyse révèle que le lieu commun des « créoles tournant le dos à la mer » est un processus de délégitimation de pratiques récréatives autochtones au profit de pratiques métropolitaines. Sont ici en jeu des inégalités sociales et ethno-phénotypiques d'accès à certaines activités récréatives mais aussi aux espaces de ses pratiques. La mise en concurrence l'emporte sur une possible cohabitation de ces deux registres récréatifs car ils investissent le littoral, espace particulièrement convoité, de ce fait propice à l'exacerbation des tensions et des concurrences, passant de « *la lutte des classes à la lutte des places* » (Lussault, 2009) et réciproquement.

Pendant que métropolitains et créoles se disputent l'accès au littoral et la légitimité de leurs pratiques respectives, un poison invisible se répand, dans la terre, les cours d'eau, la mer. Le chlordécone, ce pesticide utilisé contre le charançon du bananier et tardivement interdit par le gouvernement français du fait de la pression des « grands planteurs », a commencé à toucher la ressource halieutique, amenant à réduire les zones de pêche (Verdol, 2014). Les risques environnementaux et sanitaires induits par le chlordécone sont pour leur part un produit de la domination sous toutes ses formes d'une ethno-classe blanche, riche et influente, déclinaison postcoloniale de l'impunité capitalisme contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE

- ABENON L. R. (1992), *Petite histoire de la Guadeloupe*, L'Harmattan, Paris.
- ASPE C., JACQUE M. (2012), *Environnement et société. Une analyse sociologique de la question environnementale*, Quae.
- BESSY O. (2007), « Du plein air aux sports de nature. Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux », in CORNELOUP J. (dir.), *Sciences sociales et loisirs sportifs de nature*, Éditions Fournel, pp21-32.
- BLANCHET G., GOBERT G., GUEREDRAT J. A. (2002), *La pêche aux Antilles* (Martinique et Guadeloupe), IRD.
- BONNIOL J. L. (2013), « Au prisme de la créolisation ; Tentative d'épuisement d'un concept », *L'Homme*, vol.3, n° 207-208, pp. 7-16.
- BONNIOL J. L. (1992), « La « race », inanité biologique, mais réalité symbolique efficace », *Mots*, n°33, pp. 187-195.
- BOUAMAMA S., TEVANIAN P. (2005), « Peut-on parler d'un racisme post-colonial ? », in BLANCHET P., BANCEL N. (dir.) (2005), *Culture post-coloniale, 1961-2006. Traces et memoires coloniales en France*, Autrement, pp. 243-254.
- BRUNEAUD J. F. (2011), « Le « métro » martiniquais : une impossible « désethnicisation » », *Hommes et Migrations*, n°1289, pp. 92-104.
- BULLARD R. (2001), « Environmental Justice in the 21st Century: Race Still Matters », *Phylon*, n° 49, pp. 151-171. .
- CLAEYS C., Barthélémy C., Taton T., Bonhomme P. (2011), « Protected Areas and Overuse in the Context of Socio-Natural Changes: An Interdisciplinary French Case Study », *International Review of Social Research*, Vol. 1, Issue 3, pp. 73-92.
- CORMIER-SALEM M. C. (1996), « Maritimité et littoralité tropicales : la Casamance (Sénégal) », in F. Peron et al. (dir.), *La maritimité aujourd'hui*, Éditions L'Harmattan, Paris, pp. 223-246.
- CORBIN A. (2007), *Le territoire du vide, l'Occident et le désir du rivage*, Aubier.



- CORNELOUP J. (2007), *Sciences sociales et loisirs sportifs de nature*, Editions du Fournel, L'Argentière-La-Bessée.
- Deldreuve V. (2011), « Préservation de l'environnement littoral et inégalités écologiques », *Espaces et sociétés*, n°144-145, pp. 173-187.
- DESSE M. (2006), « La plage : reflet des fractures sociales et ethniques aux Antilles », *Études caribéennes*, n°4, 2006 [En ligne]. À partir de <http://etudescaribeennes.revues.org/693> DOI : 10.4000/etudescaribeennes.693. Consulté le 08 janvier 2015.
- DUMONT J. (2002), *Sport et assimilation à la Guadeloupe. Les enjeux du corps performant de la colonie au département (1914-1965)*, L'Harmattan, Paris.
- DURET P., NARIA O., CUBIZOLLES S., Maillot A. (2008), « Les pratiques sportives des Réunionnais », Rapport de recherche, Université de la Réunion.
- FASSIN D. (2009), « Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale », in FASSIN D. et E. (dir.), *De la question sociale à la question raciale*, La découverte, Paris.
- GUIBERT C. (2011), « Surf et « contre-culture » : la dimension symbolique des constructions journalistiques de la presse spécialisée en France », *Sciences sociales et sport*, vol.1, N°4, pp. 11-39.
- HALLE F. (2010), *La condition tropicale. Une histoire naturelle, économique et sociale des basses latitudes*, Actes Sud.
- HOLIFIELD R., « Defining Environmental Justice and Environmental Racism », *Urban Geography*, n°22, 2001, pp. 78-90.
- JALLAT D. (2011), « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980 : représentations, jeux et enjeux », *Sciences sociales et sport*, vol.1, N°4, pp. 65-91.
- JAMET M. (2002), « Le sport contemporain. Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.2 n° 113, pp. 233-260.
- KEITH V., HERRING C. (1991), « Skin tone stratification in the black community », *American Journal of Sociology*, n°3, pp. 760-778.
- LARRÈRE C. (1985), « Ethiques de l'environnement », *Multitudes*, n°24, 2006, pp. 75-84.
- LEGER D., Hervieu B. (1985), « La nature des néo-ruraux », in Anne CADORET (dir.), *Protection de la nature. Histoire et idéologie*, L'Harmattan, Paris, pp. 152-160.
- LUSSAULT M. (2009), *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, Paris.
- MASSÉ R. (1999), « Créolisation et quête de reconnaissance », *L'Homme*, vol.3, n° 207-208, 2013.
- MEMMI A. (1999), *Le racisme*, Folio, Paris, pp. 135-158.
- MONZA R. (2009), « Géopolitique de la crise guadeloupéenne : crise sociale et/ou postcoloniale? », *Hérodote*, Vol. 4 n° 135, pp. 170-197.
- MORAVIE M. (2011), « La yole ronde, entre ethnicité et autochtonie », *Hommes et migrations*, n°1289, 2011, pp. 106-114.
- NDIAYE P. (2009), « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme », in Fassin D. et E. (dir.), *De la question sociale à la question raciale*, La découverte, pp. 45-62.
- NORTON M. et SOMMERS S. (2011), « Whites see racism as a zero-sum game that they are now losing », *Perspectives on Psychological Science*, n°6, pp. 215-218.
- PEIGNIST M. (2011), « Eau vécue et sens marin », *Staps*, vol.2, n°92, pp. 91-106.
- PICON B. (1991), « Chasse, pêche, cueillette : un même objet support d'attitudes et de pratiques sociales différenciées », *Sociétés Contemporaines*, N° 8, pp. 87-100.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2007), *Les ghettos du gotha. Au Cœur de la grande bourgeoisie*. Enquête, Seuil, Paris.
- PRUDHOMME C. (2009), « Les religions dans les mondes créoles : entre Histoire et Anthropologie », *Histoire, monde et cultures religieuses*, vol.4, n°12, pp. 11-26.
- PRUVEAU J., DUMONT J., CELIMENE N. (2006), « Voiles traditionnelles aux Antilles françaises : « sportivisation » et patrimonialisation », *Ethnologie française*, vol. 36, n°3, pp. 519-530.
- RAUZDUEAL R. (1995), *Introduction à la sociologie du développement de la Guadeloupe*, Publisud.
- REDCLIFT M., WOODGATE G. (1997), *The international handbook of environmental sociology*, Edward Elgar.
- PRICE R., GIAFFERI N. (2013), « Créolisation et historicité », *L'Homme*, 2013/3 n° 207-208, p. 289-311.
- MIRNA S., *Les inégalités ethno-raciales*, La découverte, Paris.
- SIROST O. (2001), « Camper ou l'expérience de la vie précaire au grand air », *Ethnologie française*, vol. 31, n°4, pp. 581-589.
- URBAIN J. D. (2002), *Sur la plage*, Payot, Paris.
- VACHER L. (2012), « La découverte récréative des eaux tropicales... et on inventa l'eau chaude et le blue lagoon », *Les cahiers d'Outre-Mer*, n°260, pp. 555-567.
- VERDOL Ph. (2014), *Du chlordécone comme arme chimique française en Guadeloupe et en Martinique et de ses effets en Europe et dans le monde. Plainte et demande de réparations*, L'Harmattan, Paris.
- VERGEZ-CHAIGNON B. (2008), « Le tombeau d'une génération : Quarante ans de critique de mai 68 », *Le Débat*, vol. 2 n° 149, pp. 52-65.
- WANDERLEY CORREIA DANTAS E. (2015), « La maritimité sous les Tropiques : les contributions d'une étude réalisée à Fortaleza (Ceará) », [En ligne], Confins, À partir de <http://confins.revues.org/8889> ; DOI : 10.4000/confins.8889. Consulté le 15 novembre 2015.